















# Atelier de dessins Manga

Pour les collégiens et lycéens amateurs de mangas et/ou passionnés de dessin, pour ceux qui veulent apprendre ou progresser, l'atelier propose une découverte ludique et pédagogique des différentes techniques de dessin des mangakas.

Seront aussi de la partie une multitude de méthodes Fan-arts de vos séries préférées : Naruto, One Piece, Fairy Tail, Bakuman, Saint Seiya, Dragon Ball Z...

L'atelier propose une découverte des étapes de réalisation d'un manga, de l'écriture du scénario à

l'encrage des planches.

Les ateliers sont animés par Matthier Eclancher, diplômé des Beaux-Arts de Metz.

## Quand?

Les mercredis de 17h30 à 19h30 en période scolaire Soit 34 séances.

### Lieu?

NEF, Relais Culturel - Rue des Écoles - WISSEMBOURG



Tarif 2022-2023 : 150€ l'année

Début de l'atelier le mercredi 21 septembre 2022. Dernière séance le 5 juillet 2023.

### Carte de membre

Pour participer aux ateliers et activités payantes de l'Animation Jeunesse (hors accueils libres au local jeunes, ateliers au (x) collège (s), manifestations), une carte de membre annuelle individuelle ou familiale est nécessaire. Elle est de 8€ (individuelle) ou 12€ (familiale) et est valable sur toute l'année scolaire du 1er septembre 2022 au 31 août 2023. Cette carte permet également de s'inscrire aux activités jeunesse et passerelle du réseau de la FDMJC d'Alsace, et de participer à la vie de l'association.

Contact: Arnaud Rakoto 06 87 76 30 68 arnaud.rakoto@fdmjc-alsace.fr





# **COUPON D'INSCRIPTION**

À renvoyer ou déposer - avec le règlement - à l'Animation Jeunesse FDMJC Alsace de la C.C. du Pays de Wissembourg 2, rue des Païens 67160 WISSEMBOURG

Pays de
Pays de Wissembourg

Nom, Prénom du/de la jeune :
souhaite participer aux : <b>Ateliers de dessins Manga 2022-2023 - 150€ l'année</b>
[ ] Carte de membre 2022-2023 individuelle (voir encart)8€
Ci-joint le règlement de€.  Paiements autorisés : espèces, chèques ANCV, chèques à libéller à l'ordre de la FDMJC d'Alsace.  Mon enfant doit être cherché devant la mairie de :
Un SMS vous sera envoyé la veille des activités et vous indiquera l'heure et le lieu de ramassage.  Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée (postale ou en main propre). Aucune pré-réservation ne sera acceptée.  Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de force majeure (décès-maladie) avec certificat.
Date : Signature du responsable :